

86^e Rapport de gestion 2016

Mission

La mission légale conférée aux établissements de lettres de gage est libellée comme suit:

«... procurer aux propriétaires fonciers des prêts à long terme garantis par gage immobilier, à un taux aussi stable et aussi réduit que possible» (art. 1 LLG).

A cette fin, nous émettons des lettres de gage. Avec le produit, nous octroyons à nos membres des prêts contre droits de gage immobiliers.

Le droit d'émettre des lettres de gage appartient exclusivement aux centrales d'émission de lettres de gage, raison pour laquelle elles sont soumises à une réglementation stricte.

Vision

La Banque des Lettres de Gage est le bras droit des services d'émission de ses membres/actionnaires (situation pull). Pour ces derniers, elle constitue la source de refinancement la plus avantageuse pour des prêts à long terme.

Nos lettres de gage permettent aux investisseurs d'effectuer régulièrement des placements en obligations de premier ordre (Aaa/sûreté maximale), d'un volume considérable, admises en pension.

Les établissements de lettres de gage font partie des très rares débiteurs de droit public dont les émissions jouissent de la notation la plus élevée. Leurs emprunts constituent constamment une part importante du marché des obligations suisses.

La marque «La lettre de gage suisse®» est synonyme d'investissement de tout premier ordre.

Actionnariat

	%
Banques régionales et caisses d'épargne	40.2
Banques Raiffeisen	21.7
Grandes banques	17.9
Autres banques	16.8
Banques en mains étrangères	3.2
Banques boursières	0.2
<hr/>	
Total	100.0

Table des matières

Rapport annuel

L'essentiel en bref	3
Rapport annuel du Conseil d'administration et de la direction	4

Comptes annuels

Bilan	8
Compte de résultat	10
Répartition du bénéfice	11
Etat des capitaux propres	12
Tableau des flux de trésorerie	13
Annexe	
Explications relatives à la présentation des comptes	14
Informations relatives au bilan	16
Emprunts sur lettres de gage en cours	17
Structure des échéances des emprunts sur lettres de gage	28
Informations relatives au compte de résultat	29
Autres explications	30

Rapport de l'organe de révision

31

Organisation

36

L'essentiel en bref

en milliers de CHF	2016	2015	Variation
Emprunts sur lettres de gage en cours	65 127 000	61 075 000	4 052 000
Volume d'émission	9 018 000	9 529 000	- 511 000
dont conversion	4 966 000	4 509 000	457 000
Croissance	4 052 000	5 020 000	- 968 000
Taux d'intérêt moyen de la totalité des emprunts sur lettres de gage en cours	1.354 %	1.518 %	- 0.164 %
Total du bilan	67 167 339	62 932 095	4 235 244
Actifs disponibles	1 536 339	1 409 095	127 244
Fonds propres ¹			
disponibles (art. 18 al. 2 OLG) ²	1 450 051	1 272 259	177 792
requis (art. 10 LLG) ³	1 311 826	1 230 957	80 869
Excédent	138 225	41 302	96 923
Taux de couverture des fonds propres	110.537 %	103.355 %	7.182 %
Résultat des opérations d'intérêts	42 132	38 487	3 645
Résultat des opérations de lettres de gage	32 820	26 943	5 877
Bénéfice de l'exercice	36 561	34 568	1 993
Moody's Rating	Aaa	Aaa	

¹ La valeur d'une action de la Banque des Lettres de Gage à la fin de l'année 2016 (calculée selon décision du CA du 23 novembre 2015) s'élève à CHF 1 213.17 (a.p. 1 192.32).

² Capital social libéré CHF 396 millions, plus capital social non libéré CHF 378 millions (75 % de CHF 504 millions), plus réserves CHF 695 851 mille, moins dividende proposé CHF 19 800 mille

³ 2 % de CHF 65 591 288 mille (Fonds de tiers CHF 65 571 488 mille plus dividende proposé CHF 19 800 mille)

Mesdames, Messieurs,

La Banque des Lettres de Gage d'Établissements suisses de Crédit hypothécaire SA, communément appelée «Banque des Lettres de Gage», est l'une des deux centrales de lettres de gage, conformément à la loi suisse sur l'émission de lettres de gage. Ces deux instituts ont pour mission de se procurer, par l'émission de lettres de gage suisses®, des fonds mis à disposition des banques membres respectives sous forme de prêts, assortis de garanties, pour le refinancement de leurs affaires hypothécaires. De plus, la Banque des Lettres de Gage est autorisée à placer ses actifs disponibles de manière sûre et de traiter des opérations bancaires à court terme, mais dans la mesure où cela s'avère nécessaire pour traiter les opérations sur lettres de gage. Ces limites légales restrictives de la sphère d'activité mettent l'accent sur la mission principale et constituent un élément important pour obtenir la stabilité et la sûreté. Elles contribuent cependant aussi à une efficacité élevée dans l'accomplissement des tâches.

Notre modèle d'affaires est simple et transparent: Conformément à la loi, les échéances et les volumes des lettres de gage émises et des prêts ainsi accordés doivent être concordants pour chaque série. Le produit d'émission, *agio* inclus, et après déduction des frais d'émission, doit être remis intégralement aux banques membres. Le taux d'intérêt des prêts est fixé cinq points de base au-dessus du coupon de l'emprunt émis. Cette marge permet de couvrir les frais généraux et de renforcer la base des fonds propres.

La Banque des Lettres de Gage couvre ses engagements en cours au moyen de fonds propres, conformément à la Loi sur l'émission de lettres de gage.

Les placements issus de ces fonds ont une fonction importante de réserve de liquidités. En conséquence ils sont placés principalement sous forme de liquidités et de titres admis par la BNS dans ses pensions. Les produits d'intérêts provenant du placement des actifs disponibles constituent traditionnellement la deuxième source de revenus de la Banque des Lettres de Gage.

Marché des affaires et situation économique

L'environnement économique de la Banque des Lettres de Gage a été marqué, également en 2016, par le contexte du niveau très bas des taux d'intérêt, respectivement d'intérêts négatifs sur le marché de l'argent et des capitaux et ses conséquences multiples pour la branche bancaire et les investisseurs. La demande en lettres de gage de la part des investisseurs a également été très soutenue durant l'année écoulée. Dans un environnement d'impondérables géopolitiques et économiques, la sûreté de premier ordre et le «*track record*» unique des lettres de gage suisses® constituaient des atouts. Le rendement supérieur par rapport aux emprunts de la Confédération, la courbe d'intérêt serrée, ainsi que la liquidité élevée du marché de nos titres ont cependant également été cités régulièrement de manière positive.

La demande des banques membres pour des prêts est également demeurée vive. Comparé au coût élevé actuel des fonds de la clientèle, les prêts de la Banque des Lettres de Gage, conformes au marché, sont extrêmement attractifs. De plus, les banques ont pu se procurer, par l'intermédiaire de la Banque des Lettres de Gage, des fonds passifs à long terme et améliorer ainsi leur bilan de la concordance des échéances.

Compte tenu de la demande, d'une part en lettres de gage, et d'autre part en prêts, le volume des lettres de gage en circulation a continué à croître pour atteindre un nouveau record à fin 2016.

Durant l'année sous revue nous avons émis aux 14 dates d'émission 39 emprunts publics (a.p. 34) pour l'équivalent de CHF 9 018 millions (a.p. 9 529), mis à disposition de nos banques membres sous forme de prêts. Les lettres de gage arrivées à échéance se sont élevées à CHF 4 966 millions (a.p. 4 509). Les conditions de toutes les séries de lettres de gage en cours peuvent être consultées sur le tableau de la page 17suiv. Le développement des prix et de la performance des lettres de gage suisses® ressort de l'indice des lettres de gage suisses, établi par la SIX Swiss Exchange SA et peut être consulté sous l'adresse www.pfandbriefbank.ch.

Comme prévu, le capital social a été augmenté en 2016 de CHF 100 millions supplémentaires pour atteindre ainsi CHF 900 millions. La Banque des Lettres de Gage s'est procurée ainsi CHF 119 millions de liquidités issues du capital social libéré et de l'agio. De plus, les banques membres ont signé des engagements pour la somme de CHF 56 millions pour la partie non libérée du capital social. L'assise du capital est ainsi renforcée pour les émissions futures. Pratiquement toutes les banques membres ont exercé intégralement les droits de souscription - un signe de la confiance envers l'œuvre communautaire que constitue la Banque des Lettres de Gage.

Le niveau bas des taux d'intérêt a eu pour corollaire une diminution durable des rendements lors du réinvestissement des titres échus. Notre règlement de placement privilégie la sûreté et la liquidité par rapport au rendement. Raison pour laquelle, vu le contexte actuel des taux d'intérêts, les produits des placements diminuent continuellement. Tous les tit-

res peuvent être admis par la BNS dans ses pensions. La durée moyenne résiduelle du portefeuille de titres s'est allongée à 6.4 années (a.p. 5.0).

A la fin de l'année la Banque des Lettres de Gage comptait 338 banques membres (a.p. 359). Une banque a nouvellement été admise. Suite à des fusions 22 banques ne sont plus membres. Le nombre des banques engagées sur des prêts est de 327, dont une banque cantonale.

Le bouclage annuel

Nos emprunts sur lettres de gage et prêts ont augmenté à CHF 65 127 millions (a.p. 61 075). Les actifs disponibles ont atteint CHF 1 536 millions (a.p. 1 409), avant tout en raison des fonds provenant de l'augmentation de capital. Y figure le portefeuille de titres, admissibles par la BNS dans ses pensions (y.c. les propres emprunts sur lettres de gage), en hausse pour la même raison de CHF 128 millions pour atteindre CHF 1 288 millions. La somme de bilan s'élevait à la fin de l'année 2016 à CHF 67 167 millions (a.p. 62 932).

L'analyse du compte de résultat, conformément aux missions légales dévolues à la Banque des Lettres de Gage, démontre que le résultat des opérations sur lettres de gage, compte tenu du volume, a augmenté à CHF 32.8 millions (a.p. 26.9). Comme prévu, le résultat des actifs disponibles a poursuivi sa baisse pour se situer à CHF 8.7 millions (a.p. 10.9). Au niveau actuel de rendement les titres de premier ordre ne permettent guère de dégager des produits. Les placements à des taux d'intérêts nettement supérieurs des années passées arriveront tôt ou tard à leur terme et devront à ce moment-là être réinvestis au niveau actuel des taux, donc probablement plus bas.

En réaction au niveau toujours plus bas des rendements des actifs disponibles le Conseil d'administration a décidé de renoncer à l'habituelle ristourne sur la charge d'intérêts de CHF 4.0 millions accordée aux banques membres. Celle-ci avait été introduite en 2003 dans une situation de rendements nettement plus élevés et conditionnée par des produits sur placements correspondants.

Le résultat des opérations d'intérêts, pilier principal des recettes de la Banque des Lettres de Gage, se situe avec CHF 42.1 millions (a.p. 38.5) au-dessus de l'année précédente. Toutefois la diminution du produit des intérêts sur actifs disponibles a été plus importante que l'augmentation liée au volume du résultat des opérations sur lettres de gage. Seul le renoncement à la ristourne sur la charge d'intérêts mène à une comparaison positive par rapport à l'année précédente. Les autres charges d'exploitation de CHF 3.2 millions (a.p. 1.5) sont nettement supérieures à l'année précédente. Les frais liés à l'augmentation de capital en sont la cause, soit CHF 1.8 million, dont pour l'essentiel le droit d'émission de CHF 1.7 million. Sans ces charges exceptionnelles, le niveau des charges d'exploitation serait resté à hauteur de l'année précédente. Les charges de personnel se situent également au niveau des années passées.

Finalement, il résulte de l'exercice 2016 un bénéfice de CHF 36.6 millions (a.p. 34.6). Le versement du dividende maximum statutaire de 5 % ou de CHF 19.8 millions (a.p. 17.6) sera proposé à l'Assemblée générale, de même que l'attribution de CHF 16.8 millions (a.p. 17.0) à la réserve légale issue du bénéfice. Lors de l'augmentation de capital déjà, l'agio de CHF 75 millions a été attribué à la réserve légale issu du capital.

Les fonds propres exigibles pour les deux centrales d'émission sont fixés à l'art. 10 de la Loi sur l'émission de lettres de gage. Ils s'élevaient, au 31 décembre 2016, à CHF 1 312 millions (a.p. 1 231). Selon art. 18 al. 2 de l'Ordonnance sur l'émission de lettres de gage 75 % du capital social non libéré peuvent être pris en compte, pour autant qu'ils soient couverts par des lettres d'engagement de versement. A la date de référence, les fonds propres disponibles s'élevaient (après répartition du bénéfice) à CHF 1 450 millions (a.p. 1 272). Le degré de couverture des fonds propres atteignait ainsi 110.5 % (a.p. 103.4).

Evaluation des risques et stock de couvertures

Le Conseil d'administration procède régulièrement à une analyse des risques et évalue l'adéquation de la gestion des risques et du système de contrôle interne. Il examine également le respect des prescriptions en matière de politique des risques et des limites. Il décide des mesures à prendre lors d'événements ou de développements particuliers.

Durant l'année 2016 le Conseil d'administration s'est réuni quatre fois. Il s'est occupé d'objets fixés par le cadre légal et statutaire, entre autres de la révision des statuts et de l'augmentation de capital, ainsi que de divers sujets actuels. Sur la base de l'évaluation des risques par le Conseil d'administration il n'est pas nécessaire de constituer, dans les présents comptes annuels, des provisions ou des correctifs de valeur.

Lors de l'évaluation du risque lié à une lettre de gage suisse®, l'investisseur accorde une importance primordiale à la chaîne de sûretés et au stock de couvertures. Dans ce contexte nous rappelons la publication du «Pfandbriefbank Pool», actualisé

chaque semestre. Cette information peut être consultée sous www.pfandbriefbank.ch. Elle renseigne de manière transparente et détaillée sur les crédits hypothécaires, servant de couverture, enregistrés dans le registre électronique des gages. A la fin de l'année 2016 notre stock de couvertures comprenait plus de 170 000 objets mis en gage (a.p. 160 000). Les gages immobiliers sont géographiquement largement diversifiés et grèvent pour plus de 99 % des immeubles d'habitation, dont la plus grande partie des maisons familiales à un ou deux logements, ainsi que des appartements en propriété. Globalement, les prêts accordés de CHF 65.1 milliards sont garantis par le nantissement de créances hypothécaires pour l'équivalent de CHF 89.4 milliards, elles-mêmes couvertes par des immeubles valant CHF 152.6 milliards (valeur de nantissement des banques).

Le produit «lettre de gage suisse®» est sévèrement régulé et hautement standardisé. Néanmoins, le développement continu a été et restera l'une de nos préoccupations. Notre plate-forme de communication, faite sur mesure, simplifie la communication avec nos nombreux membres et accélère sensiblement le processus lié aux prêts. L'application standardisée du registre électronique des gages est également adaptée continuellement et la prochaine version de l'application WinCredit 3.0 est en développement. Aujourd'hui déjà, grâce aux interfaces avec les systèmes bancaires, le travail sur place des responsables du registre des gages est considérablement facilité. En même temps les possibilités de contrôles sont nettement améliorées. Notre processus de plausibilité hédoniste permet d'actualiser trimestriellement l'estimation des immeubles du stock de couvertures et d'adapter, en cas de besoin, la valeur de couverture de chaque objet mis en gage. Dans ce domaine divers développements continus sont prévus.

Prévisions

Sur la base des principes de sécurité sévères et du champ d'activité étroit évoqué au début, nous ne nous attendons pas en 2017 à des modifications significatives en rapport avec les chances et les risques. L'un des facteurs significatifs d'insécurité est et restera le flot continu de régulations qui modifie constamment les conditions-cadre de nos banques membres, tout comme de nos investisseurs. Le modèle d'affaires de la Banque des Lettres de Gage est dans tous les cas solide et indépendant des chiffres de croissance du moment. Durant l'année à venir CHF 5 009 millions d'emprunts arriveront à échéance, que nous songeons au moins, en tant qu'émetteur apprécié et régulier sur le marché des capitaux, à convertir lors de 12 dates d'émissions.

Nous remercions nos collaboratrices et collaborateurs, tous les investisseurs, les banques d'émission et les banques membres pour leur contribution au succès de la Banque des Lettres de Gage.

Rolf Zaugg
Président du Conseil d'administration

Dr Robert Horat
Directeur général

Zurich, le 30 mars 2017

Bilan

avant répartition du bénéfice

Actifs en milliers de CHF	31.12.2016	31.12.2015	Variation
Couverture des lettres de gage			
Prêts aux membres	65 116 800	61 064 800	4 052 000
Prêts aux membres de l'autre centrale d'émission de lettres de gage	10 200	10 200	0
	65 127 000	61 075 000	4 052 000
Actifs disponibles			
Liquidités	2 124	3 679	- 1 555
Créances sur les banques à vue	3 503	1 338	2 165
Créances hypothécaires	4 930	4 940	- 10
Valeurs admises en pension auprès de la Banque Nationale Suisse ¹	426 770	354 800	71 970
Propres emprunts sur lettres de gage ¹	861 590	805 590	56 000
Immeuble appartenant à la banque	100	100	0
Compte d'encaissement pour lettres de gage et coupons	0	13	- 13
Comptes de régularisation	235 932	237 215	- 1 283
Autres actifs	1 390	1 420	- 30
	1 536 339	1 409 095	127 244
Capital social non libéré	504 000	448 000	56 000
Total des actifs	67 167 339	62 932 095	4 235 244
Produit des intérêts annuels de la couverture des lettres de gage	916 334	960 319	- 43 985

¹ Veuillez consulter l'annexe «Informations relatives au bilan»

Passifs en milliers de CHF	31.12.2016	31.12.2015	Variation
Fonds de tiers			
Emprunts sur lettres de gage ¹	65 127 000	61 075 000	4 052 000
Lettres de gage et coupons échus mais non encaissés	10	23	- 13
Comptes de régularisation	414 836	431 675	- 16 839
Autres passifs	29 642	23 538	6 104
	65 571 488	61 530 236	4 041 252
Fonds propres			
Capital social	900 000	800 000	100 000
Réserve légale issue du capital (réserves issues d'apports de capital)	75 031	0	75 031
Réserve légale issue du bénéfice	40 580	38 850	1 730
Réserve facultative issue du bénéfice	543 626	528 376	15 250
Bénéfice reporté	53	65	- 12
Bénéfice de l'exercice	36 561	34 568	1 993
	1 595 851	1 401 859	193 992
Total des passifs	67 167 339	62 932 095	4 235 244
Montant des intérêts annuels versés sur lettres de gage	881 737	927 381	- 45 644
Rapport entre les fonds propres et le total des fonds de tiers	2.211 %	2.067 %	0.144 %

¹ Veuillez consulter l'annexe «Emprunts sur lettres de gage en cours»

Compte de résultat ¹

en milliers de CHF	2016	2015	Variation
Résultat des opérations d'intérêts			
Produit des intérêts sur couverture des lettres de gage résultant des			
Prêts aux membres	939 584	958 977	- 19 393
Prêts aux membres de l'autre centrale d'émission de lettres de gage	261	316	- 55
Produit des intérêts sur actifs disponibles résultant des			
Créances sur les banques	0	2	- 2
Créances hypothécaires	75	73	2
Valeurs admises en pension auprès de la Banque Nationale Suisse	3 332	3 548	- 216
Propres emprunts sur lettres de gage	5 310	7 223	- 1 913
Charges d'intérêts des emprunts sur lettres de gage	- 906 430	- 931 652	25 222
Sous-total résultat des opérations d'intérêts	42 132	38 487	3 645
Résultat des opérations de commissions			
Produit des commissions	20	41	- 21
Charge des commissions	- 478	- 579	101
Sous-total résultat des opérations de commissions	- 458	- 538	80
Autres résultats ordinaires			
Autres produits ordinaires	11	24	- 13
Autres charges ordinaires	- 38	- 22	- 16
Sous-total autres résultats ordinaires	- 27	2	- 29
Charges d'exploitation			
Charges de personnel	- 1 737	- 1 803	66
Autres charges d'exploitation	- 3 232 ²	- 1 461	- 1 771
Sous-total charges d'exploitation	- 4 969	- 3 264	- 1 705
Frais d'émission	- 117	- 119	2
Bénéfice de l'exercice	36 561	34 568	1 993

¹ Veuillez consulter l'annexe «Informations relatives au compte de résultat»

² Dont frais d'augmentation du capital CHF 1 769 mille

Répartition du bénéfice

Proposition à l'Assemblée générale en milliers de CHF	2016	2015	Variation
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	53	65	- 12
Bénéfice de l'exercice	36 561	34 568	1 993
Bénéfice au bilan	36 614	34 633	1 981
Versement d'un dividende maximum de 5 % sur le capital social libéré	19 800	17 600	2 200
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	1 830	1 730	100
Attribution à la réserve facultative issue du bénéfice	14 950	15 250	- 300
Bénéfice reporté	34	53	- 19

Etat des capitaux propres

en milliers de CHF	
Fonds propres au début de l'exercice de référence	
Capital social ¹	800 000
Réserve légale issue du capital ²	0
Réserve légale issue du bénéfice	38 850
Réserve facultative issue du bénéfice	528 376
Bénéfice reporté	65
Bénéfice de l'exercice	34 568
Total des fonds propres au début de l'exercice de référence (avant répartition du bénéfice)	1 401 859
+ Augmentation de capital	100 000
+ Réserve légale issue du capital (agio)	75 031
- Remboursement de capital	0
- Dividende de l'exercice précédent	- 17 600
+ Bénéfice de l'exercice de référence	36 561
Total des fonds propres à la fin de l'exercice de référence	1 595 851
dont	
Capital social ¹	900 000
Réserve légale issue du capital ²	75 031
Réserve légale issue du bénéfice	40 580
Réserve facultative issue du bénéfice	543 626
Bénéfice reporté	53
Bénéfice de l'exercice de référence	36 561

¹ 900 000 actions nominatives (a.p. 800 000) à valeur nominale de CHF 1 000 par action, libérées de CHF 440. Pour le capital social non libéré existent des lettres d'engagement de versement selon art. 18 al. 2 OLG.

² La réserve issue d'apports de capitaux exonérés fiscalement selon art. 5 al. 1^{bis} LIA s'élève à CHF 73 267 885 (a.p. 0).

Tableau des flux de trésorerie

en milliers de CHF	2016	2015
Flux de fonds du résultat opérationnel		
Bénéfice de l'exercice	36 561	34 568
Variation des créances sur les banques à vue	- 2 165	13 346
Variation du compte d'encaissement pour lettres de gage et coupons	13	- 1
Variation des comptes de régularisation actifs / Autres actifs	1 313	- 2 558
Variation des lettres de gage et coupons échus mais non encaissés	- 13	- 152
Variation des comptes de régularisation passifs / Autres passifs	- 10 735	- 7 465
Solde	24 974	37 738
Flux de fonds des opérations de lettres de gage		
Emission des emprunts sur lettres de gage	9 018 000	9 529 000
Remboursement des emprunts sur lettres de gage	- 4 966 000	- 4 509 000
Attribution des prêts sur lettres de gage	- 9 018 000	- 9 529 000
Remboursement des prêts sur lettres de gage	4 966 000	4 509 000
Solde	0	0
Flux de fonds des opérations d'investissement		
Variation des créances hypothécaires	10	- 580
Variation des valeurs admises en pension auprès de la Banque Nationale Suisse	- 71 970	- 113 500
Variation des propres emprunts sur lettres de gage	- 56 000	72 060
Solde	- 127 960	- 42 020
Flux de fonds des opérations de financement		
Dividende de l'exercice précédent	- 17 600	- 17 600
Versements de l'augmentation de capital	119 031	0
Solde	101 431	- 17 600
Variation Liquidités	- 1 555	- 21 882
Justification variation Liquidités		
Etat au 1 janvier	3 679	25 561
Etat au 31 décembre	2 124	3 679
Variation Liquidités (net)	- 1 555	- 21 882

Annexe

Explications relatives à la présentation des comptes

Généralités

Sous la raison sociale «Banque des Lettres de Gage d'Établissements suisses de Crédit hypothécaire SA» (ci-après «Banque des Lettres de Gage») est constituée une société anonyme avec siège à Zurich (CHE-107.837.703). La mission légale des instituts de lettres de gage est libellée comme suit: «... procurer aux propriétaires fonciers des prêts à long terme garantis par gage immobilier, à un taux aussi stable et aussi réduit que possible» (art. 1 LLG). La Banque des Lettres de Gage émet à cet effet des lettres de gage suisses®. Avec le produit, la Banque des Lettres de Gage octroie, à ses membres, des prêts couverts par des hypothèques (droit de gage de registre) pour le refinancement de leurs affaires hypothécaires. Les membres de la Banque des Lettres de Gage, uniquement des banques suisses, sont en même temps aussi ses actionnaires.

Principes comptables et d'évaluation

Les comptes présentés ont été établis en concordance avec les dispositions sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du code suisse des obligations (art. 957 à 963b CO, valable dès le 1er janvier 2013), ainsi qu'avec les prescriptions légales spéciales relatives au bilan de la Loi sur l'émission de lettres de gage (art. 38 LLG) et de l'Ordonnance sur l'émission de lettres de gage (art. 18 à 21 OLG). Les valeurs de l'année précédente sont conformes à celles approuvées par l'Assemblée générale.

Les règles comptables fondamentales et les principes d'évaluation sont décrits ci-après, pour autant qu'ils ne soient pas réglés de manière impérative dans la loi.

Les opérations de lettres de gage

Les prêts, ainsi que les emprunts sur lettres de gage, figurent au bilan à la valeur nominale. Pour des risques reconnaissables, les correctifs de valeur nécessaires sont constitués le cas échéant à charge du poste du compte de résultat «Amortissements et pertes».

Le produit des intérêts des prêts aux banques membres est comptabilisé dans le compte de résultat sous la position «Produit des intérêts sur couverture des lettres de gage». Les intérêts relatifs aux emprunts sur lettres de gage figurent dans le compte de résultat sous la position «Charges d'intérêts des emprunts sur lettres de gage».

Les échéances d'intérêt sont alignées sur les dates de remboursement de l'emprunt. En conséquence, les rates d'intérêts, arrêtés à la date d'établissement des comptes, sont prises en compte dans les positions «Comptes de régularisation» dans les actifs disponibles et dans les fonds de tiers.

Liquidités

La position «Liquidités» comprend avant tout le compte de la Banque des Lettres de Gage auprès de la Banque Nationale Suisse (BNS). Les liquidités sont comptabilisées à la valeur nominale.

Créances sur les banques, engagements envers les banques et créances hypothécaires

Les créances sur les banques, ainsi que les créances hypothécaires (y compris d'éventuels intérêts impayés) sont comptabilisées à la valeur nominale, sous déduction d'éventuels correctifs de valeur nécessaires. Le produit des intérêts des créances sur les banques, ainsi que le produit des intérêts des créances hypothécaires figurent chaque fois séparément dans le compte de résultat.

Les engagements envers les banques figurent au bilan à la valeur nominale. La charge d'intérêts figure au compte de résultat séparément sous la position «Charges d'intérêts des engagements envers les banques».

Valeurs admises en pension auprès de la BNS, Propres emprunts sur lettres de gage

Les titres sont acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance finale. Le règlement de placement ne prévoit, que dans des cas exceptionnels, la vente anticipée des titres (par exemple en cas de suppression de l'appartenance au GC Basket de la BNS). L'évaluation pour

les titres acquis après le 1er janvier 2015 est effectuée selon le principe de la valeur d'acquisition avec délimitation du dis-/agio sur la durée résiduelle (méthode accrual). Ainsi, l'agio, respectivement le disagio, est imputé pour la durée résiduelle jusqu'à l'échéance finale au bilan par les comptes de régularisation concernés. Avec la méthode accrual, la Banque des Lettres de Gage applique la méthode prévue pour les banques commerciales (Circ. FINMA 2015/1: Comptabilité banques, Cm 380) pour l'évaluation de titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance. Etant donné que les Valeurs admises en pension auprès de la BNS et les Propres emprunts sur lettres de gage sont comparables aux immobilisations financières opérées par les banques commerciales, la Banque des Lettres de Gage considère comme adéquat l'application par analogie de la régulation bancaire. Les titres acquis avant le 31 décembre 2014, restent évalués à la valeur nominale (il est renoncé à une attribution de l'agio au 1er janvier 2015). Les variations de valeur en lien avec le risque de défaillance sont comptabilisées immédiatement à charge du compte «Amortissements et pertes».

Si des titres, destinés à être conservés jusqu'à leur échéance finale, sont, de manière anticipée, aliénés ou remboursés, les bénéfices et pertes réalisés, correspondant à la composante d'intérêt, sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle de l'opération par les comptes de régularisation.

Immeuble appartenant à la banque, autres immobilisations corporelles

L'immeuble appartenant à la banque (propriété par étage) figure au bilan à la valeur d'acquisition, sous déduction des amortissements planifiés cumulés. Nous renonçons à poursuivre l'amortissement. Des investissements dans le bien immobilier appartenant à la banque sont activés dans la mesure où il en est fait usage au-delà de la période comptable et si la limite d'investissement dépasse le montant de CHF 50 000. Les frais d'entretien sont directement débités dans le compte de résultat à la position «Autres charges d'exploitation».

Le mobilier, le matériel de bureau et les machines, ainsi que les logiciels et le hardware, sont directement débités dans le compte «Autres charges d'exploitation».

Autres positions du bilan

Les autres positions du bilan sont comptabilisées à la valeur nominale. Pour des risques reconnaissables, les correctifs de valeur nécessaires sont constitués le cas échéant à charge du poste du compte de résultat «Amortissements et pertes».

Provisions

Les engagements juridiques et effectifs sont évalués régulièrement. Une provision appropriée est constituée, si une sortie de fonds est probable et si elle peut être estimée de manière fiable. Les provisions existantes sont réévaluées chaque jour d'établissement du bilan. Sur la base de la réévaluation, elles sont augmentées, maintenues ou dissoutes. Les provisions qui ne sont plus justifiées économiquement sont dissoutes au profit du compte de résultat.

Modifications

Durant l'exercice sous revue, les principes comptables et d'évaluation n'ont pas été modifiés de façon substantielle.

Evénements postérieurs à la date de clôture des comptes

Jusqu'à la rédaction du présent rapport, il n'y a pas eu d'événement significatif qui, au 31 décembre 2016, aurait entraîné une obligation de publication dans les comptes et/ou à l'annexe.

Le Conseil d'administration de la Banque des Lettres de Gage a approuvé, à l'intention de l'Assemblée générale, les présents comptes annuels lors de sa séance du 30 mars 2017.

Annexe

Informations relatives au bilan

Titres ¹	31.12.2016		31.12.2015	
	Valeur comptable ² CHF mio	Valeur boursière CHF mio	Valeur comptable ² CHF mio	Valeur boursière CHF mio
Valeurs admises en pension auprès de la Banque Nationale Suisse				
Suisse				
Confédération	110	121	110	122
Cantons	156	163	139	143
Villes	35	36	20	21
Divers	81	81	41	41
	382	401	310	327
Etranger				
Divers	45	47	45	47
	45	47	45	47
	427	448	355	374
		104.9 %		105.4 %
Propres emprunts sur lettres de gage ³	861	882	805	828
		102.4 %		102.9 %
Total	1 288	1 330	1 160	1 202
		103.3 %		103.6 %

¹ Tous les titres sont libellés en francs suisses, aucune transaction de «Securities Lending/Borrowing» n'a été effectuée.

² La valeur comptable correspond à la valeur nominale.

³ Sont également admises en pension auprès de la Banque Nationale Suisse

Annexe

Emprunts sur lettres de gage en cours

ISIN	Série ¹ No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2015 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2016 CHF mio
CH 010 280 446 2	525 ⁶	1.062	100.000	15.09.2010	25.01.2016	150	- 150	0
CH 019 224 123 7	570	0.250	100.455	15.08.2012	25.01.2016	370	- 370	0
CH 011 707 582 7	522	1.125	100.714	15.09.2010	25.04.2016	215	- 215	0
CH 011 707 582 7	522 ²	1.125	98.965	31.05.2011	25.04.2016	270	- 270	0
CH 011 707 582 7	522 ³	1.125	101.848	15.09.2011	25.04.2016	365	- 365	0
CH 010 710 630 1	507	2.000	100.542	20.11.2009	20.05.2016	280	- 280	0
CH 010 710 630 1	507 ²	2.000	101.463	18.12.2009	20.05.2016	125	- 125	0
CH 010 710 630 1	507 ³	2.000	104.512	27.07.2011	20.05.2016	305	- 305	0
CH 010 710 630 1	507 ⁴	2.000	106.763	27.04.2012	20.05.2016	111	- 111	0
CH 011 535 746 6	515	1.250	100.000	09.08.2010	08.07.2016	355	- 355	0
CH 011 535 746 6	515 ²	1.250	99.995	13.08.2010	08.07.2016	265	- 265	0
CH 011 535 746 6	515 ³	1.250	100.297	15.07.2011	08.07.2016	290	- 290	0
CH 012 092 971 3	550 ⁶	1.605	100.000	01.03.2011	04.08.2016	100	- 100	0
CH 002 251 502 4	394	2.250	100.860	02.09.2005	02.09.2016	252	- 252	0
CH 002 251 502 4	394 ²	2.250	99.620	28.02.2006	02.09.2016	149	- 149	0
CH 002 251 502 4	394 ³	2.250	100.760	02.06.2009	02.09.2016	309	- 309	0
CH 002 251 502 4	394 ⁴	2.250	102.116	23.10.2009	02.09.2016	305	- 305	0
CH 003 703 858 2	432 ⁶	3.045	100.000	05.02.2008	02.09.2016	50	- 50	0
CH 018 738 091 7	568	0.375	100.572	15.06.2012	14.10.2016	400	- 400	0
CH 004 801 605 6	443	3.250	100.677	21.11.2008	21.11.2016	125	- 125	0
CH 002 345 159 1	398 ⁶	2.490	100.000	15.12.2005	15.12.2016	100	- 100	0
CH 002 989 717 7	421 ⁶	2.810	100.000	27.03.2007	15.12.2016	75	- 75	0
CH 014 714 434 6	561	0.625	100.619	23.01.2012	23.01.2017	218		218
CH 014 714 434 6	561 ²	0.625	100.463	30.03.2012	23.01.2017	253		253
CH 014 714 434 6	561 ³	0.625	100.908	27.04.2012	23.01.2017	119		119

¹ Toutes les séries peuvent être augmentées. Elles ont une durée fixe sans possibilité de résiliation.

² Première augmentation

³ Deuxième augmentation

⁴ Troisième augmentation

⁵ Quatrième augmentation

⁶ Placement privé

ISIN	Série ¹ No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2015 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2016 CHF mio
CH 014 714 434 6	561 ⁴	0.625	101.899	02.08.2012	23.01.2017	350		350
CH 020 400 272 6	578	0.250	100.320	15.01.2013	17.03.2017	306		306
CH 020 400 272 6	578 ²	0.250	100.236	29.04.2013	17.03.2017	290		290
CH 004 388 957 2	440 ⁶	3.650	100.000	15.07.2008	13.04.2017	50		50
CH 013 517 631 8	555	1.125	100.341	24.08.2011	24.05.2017	175		175
CH 013 517 631 8	555 ²	1.125	102.519	30.11.2011	24.05.2017	180		180
CH 013 517 631 8	555 ³	1.125	103.631	31.05.2012	24.05.2017	448		448
CH 002 591 505 6	403	3.000	100.825	27.06.2006	27.06.2017	519		519
CH 002 591 505 6	403 ²	3.000	95.915	09.08.2007	27.06.2017	110		110
CH 002 591 505 6	403 ³	3.000	95.632	15.07.2008	27.06.2017	271		271
CH 003 703 995 2	433 ⁶	3.120	100.000	05.02.2008	05.09.2017	50		50
CH 011 817 380 3	527	1.375	100.668	18.10.2010	18.10.2017	210		210
CH 011 817 380 3	527 ²	1.375	97.638	30.03.2011	18.10.2017	240		240
CH 011 817 380 3	527 ³	1.375	103.071	18.10.2011	18.10.2017	145		145
CH 002 319 437 3	396	2.250	100.590	15.11.2005	15.11.2017	239		239
CH 002 319 437 3	396 ²	2.250	99.745	01.09.2009	15.11.2017	541		541
CH 002 319 437 3	396 ³	2.250	103.757	20.05.2010	15.11.2017	185		185
CH 003 610 272 8	431 ⁶	3.130	100.000	17.12.2007	12.12.2017	110		110
CH 020 607 487 1	579	0.500	100.239	14.02.2013	19.01.2018	270		270
CH 020 607 487 1	579 ²	0.500	100.722	28.03.2013	19.01.2018	300		300
CH 020 607 487 1	579 ³	0.500	102.550	23.02.2015	19.01.2018	300		300
CH 004 388 959 8	441 ⁶	3.680	100.000	15.07.2008	15.03.2018	50		50
CH 011 605 262 9	534 ⁶	1.515	100.000	03.12.2010	15.03.2018	150		150
CH 019 427 316 2	573	0.375	100.347	20.09.2012	15.03.2018	515		515
CH 010 280 384 5	509 ⁶	2.250	100.000	20.01.2010	20.04.2018	100		100

ISIN	Série ¹ No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2015 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2016 CHF mio
CH 011 707 615 5	523	1.375	100.680	15.09.2010	22.05.2018	260		260
CH 011 707 615 5	523 ²	1.375	98.683	15.07.2011	22.05.2018	290		290
CH 020 129 721 2	577	0.375	100.250	12.12.2012	13.07.2018	456		456
CH 002 642 404 1	406	3.125	101.000	15.08.2006	15.08.2018	250		250
CH 002 642 404 1	406 ²	3.125	99.570	05.02.2008	15.08.2018	285		285
CH 002 642 872 9	408 ⁶	3.130	100.000	15.08.2006	15.08.2018	50		50
CH 002 642 872 9	408 ²⁶	3.130	103.000	15.09.2006	15.08.2018	50		50
CH 012 092 972 1	551 ⁶	1.975	100.000	01.03.2011	07.09.2018	100		100
CH 002 286 298 8	395	2.125	100.710	20.10.2005	19.10.2018	277		277
CH 002 286 298 8	395 ²	2.125	98.623	19.10.2009	19.10.2018	133		133
CH 002 286 298 8	395 ³	2.125	100.862	05.03.2010	19.10.2018	315		315
CH 011 605 265 2	537 ⁶	1.785	100.000	20.12.2010	19.11.2018	150		150
CH 003 561 369 1	430	3.250	100.918	12.12.2007	12.12.2018	205		205
CH 003 561 369 1	430 ²	3.250	101.020	17.03.2008	12.12.2018	175		175
CH 003 561 369 1	430 ³	3.250	99.950	31.03.2008	12.12.2018	220		220
CH 003 561 369 1	430 ⁴	3.250	97.922	20.05.2008	12.12.2018	250		250
CH 004 219 543 5	436 ⁶	3.493	100.000	20.05.2008	12.12.2018	50		50
CH 027 680 145 0	607	0.125	101.239	10.04.2015	25.01.2019	362		362
CH 002 945 012 6	416	2.875	100.815	15.03.2007	15.03.2019	288		288
CH 002 945 012 6	416 ²	2.875	104.565	23.10.2009	15.03.2019	210		210
CH 018 599 645 8	567	0.750	100.887	31.05.2012	15.03.2019	193		193
CH 018 599 645 8	567 ²	0.750	101.022	15.06.2012	15.03.2019	200		200
CH 021 436 561 8	582	0.500	100.128	19.06.2013	15.04.2019	350		350
CH 021 436 561 8	582 ²	0.500	99.251	20.01.2014	15.04.2019	168		168
CH 019 736 865 4	575	0.500	100.192	23.10.2012	17.06.2019	485		485

ISIN	Série ¹ No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2015 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2016 CHF mio
CH 019 736 865 4	575 ²	0.500	100.324	16.11.2012	17.06.2019	225		225
CH 019 736 865 4	575 ³	0.500	98.016	19.09.2013	17.06.2019	186		186
CH 010 280 390 2	521 ⁶	1.790	100.000	13.08.2010	13.08.2019	150		150
CH 014 917 612 2	563	0.875	100.491	14.02.2012	13.08.2019	344		344
CH 014 917 612 2	563 ²	0.875	100.708	15.03.2012	13.08.2019	285		285
CH 012 413 881 6	543	2.000	100.223	16.02.2011	27.09.2019	220		220
CH 010 878 560 8	508	2.375	100.265	20.01.2010	30.10.2019	518		518
CH 010 878 560 8	508 ²	2.375	101.499	29.04.2011	30.10.2019	100		100
CH 002 343 801 0	397	2.500	100.200	15.12.2005	13.12.2019	461		461
CH 002 343 801 0	397 ²	2.500	97.070	14.04.2009	13.12.2019	585		585
CH 010 280 385 2	516 ⁶	1.823	100.000	09.08.2010	09.01.2020	100		100
CH 011 605 266 0	538 ⁶	1.950	100.000	20.12.2010	09.01.2020	150		150
CH 031 017 555 6	624	0.000	101.195	25.01.2016	09.01.2020		110	110
CH 011 100 720 6	511	2.250	100.584	30.03.2010	25.02.2020	400		400
CH 011 100 720 6	511 ²	2.250	102.057	20.05.2010	25.02.2020	165		165
CH 011 100 720 6	511 ³	2.250	105.047	03.12.2010	25.02.2020	175		175
CH 002 982 363 7	419 ⁶	2.900	100.000	27.03.2007	27.03.2020	50		50
CH 011 605 259 5	526 ⁶	1.570	100.000	15.09.2010	27.03.2020	200		200
CH 010 280 387 8	517 ⁶	1.857	100.000	09.08.2010	09.04.2020	150		150
CH 011 605 263 7	535 ⁶	1.760	100.000	03.12.2010	09.04.2020	150		150
CH 011 596 738 9	518	1.875	100.752	13.08.2010	13.05.2020	240		240
CH 011 596 738 9	518 ²	1.875	106.096	15.10.2013	13.05.2020	270		270
CH 012 092 967 1	545 ⁶	2.150	100.000	16.02.2011	13.05.2020	100		100
CH 011 605 264 5	536 ⁶	1.790	100.000	03.12.2010	06.07.2020	200		200
CH 029 945 331 3	620	0.000	100.997	15.10.2015	06.07.2020	400		400

ISIN	Série ¹ No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2015 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2016 CHF mio
CH 011 817 382 9	528	1.625	100.201	18.10.2010	03.08.2020	280		280
CH 011 817 382 9	528 ²	1.625	97.567	20.12.2010	03.08.2020	275		275
CH 011 817 382 9	528 ³	1.625	100.343	24.08.2011	03.08.2020	200		200
CH 002 718 861 1	409	2.750	100.900	16.10.2006	16.10.2020	369		369
CH 002 718 861 1	409 ²	2.750	99.461	16.02.2009	16.10.2020	281		281
CH 002 718 861 1	409 ³	2.750	97.905	01.07.2009	16.10.2020	240		240
CH 012 092 968 9	546 ⁶	2.190	100.000	16.02.2011	16.10.2020	110		110
CH 012 278 756 4	539	2.125	100.808	25.01.2011	25.11.2020	225		225
CH 012 278 756 4	539 ²	2.125	100.035	30.03.2011	25.11.2020	300		300
CH 012 092 969 7	547 ⁶	2.200	100.000	16.02.2011	25.11.2020	100		100
CH 030 475 512 4	622	0.000	102.140	03.12.2015	25.11.2020	200		200
CH 011 605 268 6	542 ⁶	2.140	100.000	25.01.2011	16.12.2020	150		150
CH 002 399 118 2	399	2.375	100.700	27.01.2006	27.01.2021	325		325
CH 002 399 118 2	399 ²	2.375	95.340	15.09.2006	27.01.2021	200		200
CH 002 399 118 2	399 ³	2.375	97.290	01.09.2009	27.01.2021	400		400
CH 023 321 601 6	588	1.125	100.035	20.01.2014	03.03.2021	532		532
CH 033 635 273 4	634	0.000	101.849	02.09.2016	26.03.2021		400	400
CH 021 775 663 1	583	1.250	100.370	15.07.2013	10.05.2021	243		243
CH 021 775 663 1	583 ²	1.250	100.138	19.09.2013	10.05.2021	176		176
CH 021 775 663 1	583 ³	1.250	101.308	11.11.2013	10.05.2021	290		290
CH 025 567 832 5	597	0.375	100.192	10.10.2014	02.07.2021	354		354
CH 031 941 591 2	626	0.000	101.570	25.04.2016	02.07.2021		396	396
CH 019 224 125 2	571	1.000	101.061	15.08.2012	13.08.2021	263		263
CH 019 224 125 2	571 ²	1.000	101.667	20.09.2012	13.08.2021	227		227
CH 019 224 125 2	571 ³	1.000	100.662	28.03.2013	13.08.2021	200		200

ISIN	Série ¹ No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2015 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2016 CHF mio
CH 019 224 125 2	571 ⁴	1.000	99.984	19.06.2013	13.08.2021	250		250
CH 024 400 641 4	594	0.875	100.897	20.05.2014	05.10.2021	300		300
CH 024 400 641 4	594 ²	0.875	101.904	09.07.2014	05.10.2021	300		300
CH 014 338 396 3	558	1.375	100.862	30.11.2011	30.11.2021	345		345
CH 014 338 396 3	558 ²	1.375	100.030	20.12.2011	30.11.2021	266		266
CH 014 338 396 3	558 ³	1.375	101.631	23.01.2012	30.11.2021	200		200
CH 023 884 189 1	590	1.000	100.068	17.03.2014	14.01.2022	690		690
CH 002 896 820 1	415	2.875	101.190	14.02.2007	14.02.2022	230		230
CH 002 896 820 1	415 ²	2.875	102.505	20.11.2009	14.02.2022	305		305
CH 034 336 682 6	642	0.000	101.372	21.11.2016	14.02.2022		300	300
CH 013 765 946 9	557	1.625	100.004	15.09.2011	15.03.2022	165		165
CH 013 765 946 9	557 ²	1.625	102.709	17.10.2011	15.03.2022	150		150
CH 013 765 946 9	557 ³	1.625	101.830	17.10.2011	15.03.2022	135		135
CH 013 765 946 9	557 ⁴	1.625	106.101	15.06.2012	15.03.2022	229		229
CH 024 192 630 9	592	1.000	100.429	28.04.2014	10.05.2022	510		510
CH 032 373 561 0	630	0.000	101.480	20.05.2016	05.07.2022		280	280
CH 032 373 561 0	630 ²	0.000	102.246	08.07.2016	05.07.2022		186	186
CH 022 068 461 4	585	1.375	100.390	15.08.2013	15.08.2022	1 035		1 035
CH 003 396 174 6	427	3.375	100.045	10.10.2007	10.10.2022	292		292
CH 003 396 174 6	427 ²	3.375	103.669	30.01.2009	10.10.2022	158		158
CH 003 396 174 6	427 ³	3.375	104.362	30.01.2009	10.10.2022	290		290
CH 022 862 238 4	586	1.500	100.932	28.11.2013	16.01.2023	197		197
CH 022 862 238 4	586 ²	1.500	102.519	03.03.2014	16.01.2023	238		238
CH 024 784 999 2	595	1.000	101.180	09.07.2014	21.03.2023	540		540
CH 024 784 999 2	595 ²	1.000	104.285	05.12.2014	21.03.2023	200		200

ISIN	Série ¹ No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2015 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2016 CHF mio
CH 033 833 040 7	638	0.000	101.974	23.09.2016	16.05.2023		240	240
CH 011 426 025 7	514	2.125	100.826	28.06.2010	28.06.2023	265		265
CH 011 426 025 7	514 ²	2.125	101.310	09.08.2010	28.06.2023	260		260
CH 011 426 025 7	514 ³	2.125	99.968	20.12.2010	28.06.2023	350		350
CH 011 426 025 7	514 ⁴	2.125	101.086	27.07.2011	28.06.2023	105		105
CH 021 158 891 5	580	1.250	100.961	29.04.2013	29.09.2023	258		258
CH 021 158 891 5	580 ²	1.250	101.648	29.04.2013	29.09.2023	260		260
CH 021 158 891 5	580 ³	1.250	97.987	15.10.2013	29.09.2023	236		236
CH 019 958 958 8	576	1.125	101.146	16.11.2012	16.11.2023	130		130
CH 019 958 958 8	576 ²	1.125	100.834	15.01.2013	16.11.2023	300		300
CH 019 958 958 8	576 ³	1.125	99.091	14.02.2013	16.11.2023	150		150
CH 019 958 958 8	576 ⁴	1.125	109.270	23.02.2015	16.11.2023	105		105
CH 028 056 909 3	609	0.125	100.207	12.05.2015	04.12.2023	202		202
CH 012 278 760 6	540	2.375	101.251	25.01.2011	25.01.2024	255		255
CH 012 278 760 6	540 ²	2.375	100.564	31.05.2011	25.01.2024	130		130
CH 014 917 616 3	564	1.375	101.123	14.02.2012	14.02.2024	153		153
CH 014 917 616 3	564 ²	1.375	101.314	15.03.2012	14.02.2024	298		298
CH 014 917 616 3	564 ³	1.375	103.332	23.10.2012	14.02.2024	119		119
CH 024 908 813 6	596	1.000	100.260	29.07.2014	21.05.2024	310		310
CH 024 908 813 6	596 ²	1.000	101.826	29.08.2014	21.05.2024	370		370
CH 025 858 638 4	600	0.750	100.411	10.11.2014	23.08.2024	200		200
CH 025 858 638 4	600 ²	0.750	103.836	29.05.2015	23.08.2024	800		800
CH 023 984 012 4	591	1.375	100.015	31.03.2014	14.11.2024	260		260
CH 023 984 012 4	591 ²	1.375	102.015	06.06.2014	14.11.2024	186		186
CH 028 468 740 4	613	0.500	100.186	19.06.2015	24.01.2025	700		700

ISIN	Série ¹ No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2015 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2016 CHF mio
CH 026 422 701 5	603	0.625	100.772	19.12.2014	19.03.2025	415		415
CH 026 422 701 5	603 ²	0.625	103.767	10.04.2015	19.03.2025	243		243
CH 013 217 605 5	554	2.375	101.442	27.06.2011	27.06.2025	270		270
CH 021 775 665 6	584	1.750	100.828	15.07.2013	15.07.2025	223		223
CH 021 775 665 6	584 ²	1.750	100.022	19.09.2013	15.07.2025	166		166
CH 021 775 665 6	584 ³	1.750	101.008	15.10.2013	15.07.2025	116		116
CH 021 775 665 6	584 ⁴	1.750	101.322	11.11.2013	15.07.2025	85		85
CH 021 775 665 6	584 ⁵	1.750	99.941	20.01.2014	15.07.2025	300		300
CH 029 713 234 9	618	0.375	100.479	28.09.2015	15.10.2025	220		220
CH 029 713 234 9	618 ²	0.375	101.332	15.10.2015	15.10.2025	188		188
CH 029 713 234 9	618 ³	0.375	102.165	15.12.2016	15.10.2025		342	342
CH 024 192 631 7	593	1.500	100.855	28.04.2014	15.12.2025	153		153
CH 024 192 631 7	593 ²	1.500	101.693	20.05.2014	15.12.2025	183		183
CH 029 162 523 1	616	0.375	100.267	13.08.2015	26.01.2026	405		405
CH 029 162 523 1	616 ²	0.375	102.925	03.12.2015	26.01.2026	130		130
CH 012 651 904 7	552	2.500	100.785	30.03.2011	30.03.2026	460		460
CH 025 567 833 3	598	1.000	100.331	10.10.2014	07.07.2026	177		177
CH 025 567 833 3	598 ²	1.000	101.992	05.12.2014	07.07.2026	203		203
CH 031 017 556 4	625	0.250	100.788	25.01.2016	05.08.2026		230	230
CH 031 017 556 4	625 ²	0.250	99.622	23.12.2016	05.08.2026		395	395
CH 012 889 110 5	553	2.750	101.533	29.04.2011	15.12.2026	300		300
CH 012 413 884 0	544	2.500	100.411	16.02.2011	16.02.2027	400		400
CH 002 945 219 7	418 ⁶	2.990	100.000	15.03.2007	15.03.2027	50		50
CH 018 404 354 2	566	1.500	100.584	27.04.2012	27.04.2027	205		205
CH 018 404 354 2	566 ²	1.500	103.510	02.08.2012	27.04.2027	194		194

ISIN	Série ¹ No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2015 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2016 CHF mio
CH 018 404 354 2	566 ³	1.500	101.935	09.07.2014	27.04.2027	239		239
CH 003 122 613 4	424	3.250	100.450	15.06.2007	15.06.2027	120		120
CH 003 122 613 4	424 ²	3.250	109.790	05.03.2010	15.06.2027	240		240
CH 019 224 127 8	572	1.375	100.750	15.08.2012	13.08.2027	289		289
CH 019 224 127 8	572 ²	1.375	100.162	29.04.2013	13.08.2027	140		140
CH 032 373 562 8	631	0.125	100.734	20.05.2016	15.12.2027		209	209
CH 032 373 562 8	631 ²	0.125	101.161	03.11.2016	15.12.2027		245	245
CH 014 714 436 1	562	1.500	100.126	23.01.2012	21.01.2028	215		215
CH 014 714 436 1	562 ²	1.500	99.321	30.03.2012	21.01.2028	140		140
CH 014 714 436 1	562 ³	1.500	103.429	31.05.2012	21.01.2028	82		82
CH 014 714 436 1	562 ⁴	1.500	103.024	12.12.2012	21.01.2028	159		159
CH 027 128 854 7	605	0.500	100.492	23.02.2015	05.05.2028	141		141
CH 027 128 854 7	605 ²	0.500	101.920	18.12.2015	05.05.2028	152		152
CH 027 128 854 7	605 ³	0.500	104.568	22.02.2016	05.05.2028		173	173
CH 027 128 854 7	605 ⁴	0.500	105.355	16.03.2016	05.05.2028		187	187
CH 031 941 592 0	627	0.125	100.156	25.04.2016	06.09.2028		177	177
CH 031 941 592 0	627 ²	0.125	101.365	14.10.2016	06.09.2028		323	323
CH 012 016 848 6	533	2.125	101.614	03.12.2010	01.12.2028	200		200
CH 012 016 848 6	533 ²	2.125	98.864	27.07.2011	01.12.2028	158		158
CH 003 037 079 2	422 ⁶	3.090	100.000	18.04.2007	18.04.2029	50		50
CH 030 242 439 2	621	0.500	101.118	10.11.2015	15.06.2029	290		290
CH 030 242 439 2	621 ²	0.500	101.769	25.01.2016	15.06.2029		86	86
CH 030 242 439 2	621 ³	0.500	106.241	08.07.2016	15.06.2029		118	118
CH 030 242 439 2	621 ⁴	0.500	104.415	21.11.2016	15.06.2029		265	265
CH 019 427 320 4	574	1.375	101.073	20.09.2012	20.09.2029	258		258

ISIN	Série ¹ No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2015 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2016 CHF mio
CH 019 427 320 4	574 ²	1.375	100.646	23.10.2012	20.09.2029	178		178
CH 019 427 320 4	574 ³	1.375	97.697	14.02.2013	20.09.2029	186		186
CH 019 427 320 4	574 ⁴	1.375	97.223	06.06.2014	20.09.2029	150		150
CH 026 722 231 0	604	0.375	100.202	30.01.2015	21.01.2030	303		303
CH 026 722 231 0	604 ²	0.375	99.466	12.05.2015	21.01.2030	213		213
CH 026 722 231 0	604 ³	0.375	103.215	16.03.2016	21.01.2030		277	277
CH 011 100 804 8	512	2.625	100.713	30.03.2010	27.03.2030	170		170
CH 021 158 894 9	581	1.625	101.370	29.04.2013	03.07.2030	200		200
CH 021 158 894 9	581 ²	1.625	101.926	19.06.2013	03.07.2030	195		195
CH 021 158 894 9	581 ³	1.625	98.039	17.03.2014	03.07.2030	117		117
CH 012 433 893 7	548	2.625	101.497	16.02.2011	14.02.2031	250		250
CH 012 433 893 7	548 ²	2.625	99.870	29.04.2011	14.02.2031	140		140
CH 029 302 622 2	617	0.625	100.271	28.08.2015	16.05.2031	156		156
CH 029 302 622 2	617 ²	0.625	108.777	04.08.2016	16.05.2031		163	163
CH 033 635 274 2	635	0.125	100.797	02.09.2016	15.07.2031		318	318
CH 011 707 637 9	524	1.875	101.431	15.09.2010	15.09.2031	365		365
CH 011 707 637 9	524 ²	1.875	98.277	15.09.2011	15.09.2031	180		180
CH 011 707 637 9	524 ³	1.875	103.036	20.12.2011	15.09.2031	117		117
CH 011 707 637 9	524 ⁴	1.875	105.887	28.12.2011	15.09.2031	233		233
CH 031 941 593 8	628	0.375	101.729	25.04.2016	26.01.2032		200	200
CH 028 468 741 2	614	1.000	101.621	19.06.2015	12.05.2032	225		225
CH 028 468 741 2	614 ²	1.000	104.881	15.10.2015	12.05.2032	300		300
CH 011 596 739 7	519	2.250	100.515	13.08.2010	13.08.2032	235		235
CH 011 596 739 7	519 ²	2.250	102.165	24.08.2011	13.08.2032	225		225
CH 011 596 739 7	519 ³	2.250	103.179	24.08.2011	13.08.2032	75		75

ISIN	Série ¹ No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2015 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2016 CHF mio
CH 011 596 739 7	519 ⁴	2.250	127.041	03.12.2015	13.08.2032	220		220
CH 033 833 041 5	639	0.125	101.083	23.09.2016	23.09.2032		200	200
CH 025 567 834 1	599	1.375	100.024	10.10.2014	10.12.2032	150		150
CH 027 680 147 6	608	0.625	100.167	10.04.2015	25.04.2033	344		344
CH 027 680 147 6	608 ²	0.625	107.534	03.11.2016	25.04.2033		220	220
CH 019 036 937 8	569	1.500	102.086	02.08.2012	02.08.2033	144		144
CH 019 036 937 8	569 ²	1.500	101.799	16.11.2012	02.08.2033	340		340
CH 019 036 937 8	569 ³	1.500	100.492	15.01.2013	02.08.2033	200		200
CH 022 862 239 2	587	2.125	101.466	28.11.2013	28.11.2033	300		300
CH 028 056 913 5	610	0.625	101.975	12.05.2015	25.01.2034	268		268
CH 028 056 913 5	610 ²	0.625	97.703	13.08.2015	25.01.2034	350		350
CH 030 475 515 7	623	0.750	101.808	03.12.2015	28.11.2034	204		204
CH 030 475 515 7	623 ²	0.750	101.258	18.12.2015	28.11.2034	550		550
CH 027 128 855 4	606	0.875	101.118	23.02.2015	07.05.2035	419		419
CH 027 128 855 4	606 ²	0.875	99.748	28.09.2015	07.05.2035	281		281
CH 031 941 594 6	629	0.500	102.009	25.04.2016	05.10.2035		230	230
CH 031 941 594 6	629 ²	0.500	102.568	20.05.2016	05.10.2035		239	239
CH 031 941 594 6	629 ³	0.500	100.474	15.12.2016	05.10.2035		152	152
CH 025 858 639 2	601	1.500	102.012	10.11.2014	09.11.2035	160		160
CH 029 713 236 4	619	1.000	101.692	28.09.2015	25.01.2036	300		300
CH 033 833 047 2	641	0.250	102.019	14.10.2016	14.10.2036		250	250
CH 028 252 889 9	611	0.875	100.824	29.05.2015	25.06.2037	148		148
CH 028 252 889 9	611 ²	0.875	100.021	15.10.2015	25.06.2037	124		124
CH 028 252 889 9	611 ³	0.875	108.917	22.02.2016	25.06.2037		133	133
CH 033 093 883 5	633	0.250	101.900	04.08.2016	04.08.2038		276	276

ISIN	Série ¹ No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2015 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2016 CHF mio
CH 032 829 806 9	632	0.375	101.129	08.07.2016	08.07.2039		153	153
CH 032 829 806 9	632 ²	0.375	93.284	23.12.2016	08.07.2039		167	167
CH 014 917 617 1	565	1.500	100.906	14.02.2012	14.02.2040	390		390
CH 014 917 617 1	565 ²	1.500	98.941	14.02.2012	14.02.2040	27		27
CH 014 917 617 1	565 ³	1.500	98.570	15.03.2012	14.02.2040	80		80
CH 014 917 617 1	565 ⁴	1.500	96.015	28.03.2013	14.02.2040	105		105
CH 033 635 275 9	636	0.250	100.387	02.09.2016	17.05.2040		200	200
CH 026 162 741 5	602	1.500	102.146	05.12.2014	05.12.2040	245		245
CH 026 162 741 5	602 ²	1.500	131.028	04.08.2016	05.12.2040		232	232
CH 014 338 397 1	559	1.625	100.214	30.11.2011	29.11.2041	112		112
CH 014 338 397 1	559 ²	1.625	102.836	30.12.2011	29.11.2041	129		129
CH 014 338 397 1	559 ³	1.625	104.201	12.12.2012	29.11.2041	175		175
CH 014 338 397 1	559 ⁴	1.625	96.011	19.06.2013	29.11.2041	59		59
CH 028 468 742 0	615	1.125	100.488	19.06.2015	19.06.2042	156		156
CH 028 468 742 0	615 ²	1.125	123.060	04.08.2016	19.06.2042		196	196
CH 033 833 042 3	640	0.375	103.127	23.09.2016	23.09.2043		200	200
CH 023 764 996 4	589	2.125	102.513	03.03.2014	03.03.2044	100		100
CH 023 764 996 4	589 ²	2.125	107.258	29.07.2014	03.03.2044	70		70
CH 028 252 890 7	612	1.000	101.751	29.05.2015	25.01.2045	130		130
CH 028 252 890 7	612 ²	1.000	116.528	08.07.2016	25.01.2045		250	250
CH 033 635 276 7	637	0.375	102.888	02.09.2016	15.06.2046		300	300
							9 018 - 4 966	
Total						61 075	4 052	65 127

Les échéances des prêts sur lettres de gage coïncident avec celles des emprunts sur lettres de gage.

Structure des échéances des emprunts sur lettres de gage

Echéance résiduelle en milliers de CHF	2016	2015	Variation
à 1 an	5 009 000	4 966 000	43 000
1 à 5 ans	21 788 000	21 020 000	768 000
plus de 5 ans	38 330 000	35 089 000	3 241 000
Total	65 127 000	61 075 000	4 052 000

Annexe

Informations relatives au compte de résultat

Résultat des opérations de lettres de gage en milliers de CHF	2016	2015	Variation
Solde des intérêts			
Produit des intérêts des prêts sur lettres de gage	939 845	963 293	- 23 448
Charges d'intérêts des emprunts sur lettres de gage	- 906 430	- 931 652	25 222
	33 415	31 641	1 774
Ristourne sur la charge d'intérêts	0	- 4 000	4 000
Frais d'émissions	- 117	- 119	2
Charges des commissions	- 478	- 579	101
Total	32 820	26 943	5 877

Résultat des actifs disponibles ¹ en milliers de CHF	2016	2015	Variation
Résultat des dépôts à terme/opérations de mise en pension			
Produit des intérêts des créances sur les banques	0	2	- 2
	0	2	- 2
Résultat des créances hypothécaires	75	73	2
Résultat des valeurs mobilières			
Intérêts des valeurs admises en pension auprès de la BNS	3 332	3 548	- 216
Intérêts des propres emprunts sur lettres de gage	5 310	7 223	- 1 913
Produit des commissions	20	41	- 21
	8 662	10 812	- 2 150
Total	8 737	10 887	- 2 150

¹ Sans immeuble appartenant à la banque

Annexe

Autres explications

Publication de créances et engagements envers des participants directs ou indirects et des organes, ainsi qu'envers des entreprises, auprès desquelles il existe une participation directe ou indirecte

La mission légale de la Banque des Lettres de Gage prévoit que la Banque des Lettres de Gage accorde à ses banques membres des prêts, bien qu'elles sont en même temps actionnaires de la Banque des Lettres de Gage. Les positions respectives des opérations sur lettres de gage sont dès lors à considérer comme créances envers des participants (prêts envers les membres, comptes de régularisation). D'autre part, des banques participantes tiennent des comptes courants pour la Banque des Lettres de Gage, tel le Crédit Suisse (Suisse) SA (CHF 2 389.9 mille, a.p. 387.0) et la Banque Coop SA (CHF 212.3 mille, a.p. 62.7).

Engagements de prévoyance

Les collaborateurs de la Banque des Lettres de Gage sont assurés en primauté de prestations auprès de la Bafidia Pensionskasse Genossenschaft («Bafidia»). La présentation des comptes de l'institution de prévoyance s'effectue conformément aux principes des «Recommandations relatives à la Présentation des Comptes» Swiss GAAP RPC 26.

Selon les derniers comptes annuels vérifiés du 31 décembre 2015 (conformément à Swiss GAAP RPC 26), le taux de couverture de la Bafidia s'élève à 103.8 %. Selon information de la Bafidia, le taux de couverture s'élevait, au 30 septembre 2016, à 103.3 % (avec un taux d'intérêt technique de 3.0 %). Le taux de couverture définitif de l'institution de prévoyance au 31 décembre 2016 peut être consulté dans le rapport de gestion de la Bafidia (www.bafidia.ch).

Compte tenu du fait que la valeur cible des réserves de fluctuation de valeur ne sera pas atteinte, il n'existe pas d'avantage économique pour la Banque des Lettres de Gage. Le Conseil d'administration estime que, même en cas d'excédent de couverture au sens des Swiss GAAP RPC 16, il n'existe pas, jusqu'à nouvel ordre, d'avantage économique pour l'employeur. Cet excédent ne doit être utilisé qu'en faveur des assurés.

Honoraires de l'organe de révision

PricewaterhouseCoopers SA à Zurich, chargée de la révision, a facturé pour ses prestations de révision CHF 104.5 mille (a.p. 90.7) et CHF 0 (a.p. 42.6 mille) pour d'autres prestations.

Organisation

La haute direction de la Banque des Lettres de Gage incombe au Conseil d'administration. Il est composé de représentants des banques membres, ainsi que d'un expert rompu aux questions touchant le marché immobilier, lequel est nommé par le Conseil fédéral. La direction opérationnelle est assumée par le Directeur général. La Banque des Lettres de Gage occupe à son siège neuf collaboratrices et collaborateurs (calculé en emplois à temps plein 8.0, a.p. 8.8). Dans la moyenne annuelle, l'effectif, calculé en emplois à temps plein, est inférieur à dix. La Banque des Lettres de Gage est membre de «Employeurs Banques», l'association patronale des banques en Suisse. Celle-ci négocie, en collaboration avec les partenaires sociaux de la branche bancaire, la «Convention relative aux conditions de travail du personnel bancaire (CPB)», à laquelle sont dès lors aussi soumis les collaboratrices et collaborateurs de la Banque des Lettres de Gage.



Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA, Zurich

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA (ci-après «Banque des Lettres de Gage»), comprenant le bilan au 31 décembre 2016, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date, l'état des capitaux propres, ainsi que l'annexe aux états financiers, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les états financiers (pages 8 à 30) donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les dispositions légales applicables à la Banque des Lettres de Gage, en particulier avec la Loi sur l'émission de lettres de gage ainsi qu'avec les statuts.

Bases de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé «Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des états financiers».

Nous sommes indépendants de la Banque des Lettres de Gage, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Notre approche d'audit

Vue d'ensemble



Caractère significatif global: CHF 1 828 000

Nous avons adapté l'étendue de notre audit de manière à effectuer suffisamment de travaux pour pouvoir émettre une opinion d'audit sur les états financiers pris dans leur ensemble, en considérant la structure, les processus et contrôles internes relatifs à l'établissement des états financiers et le secteur d'activité de la Banque des Lettres de Gage.

Le domaine suivant a été identifié comme élément clé de l'audit:

- Exercice de l'activité d'émission de lettres de gage (conformément à la Loi sur l'émission de lettres de gage)



Étendue de l'audit

Nous avons défini notre approche d'audit en déterminant le caractère significatif et en évaluant les risques d'anomalies significatives dans les états financiers. En particulier, nous avons tenu compte des domaines pour lesquels des jugements d'ordre subjectif ont été appliqués. Il s'agit par exemple des estimations comptables significatives pour lesquelles des hypothèses doivent être émises et qui reposent sur des événements futurs qui sont par définition incertains. Comme pour tous nos audits, nous avons également considéré le risque que la direction ait pu contourner des contrôles internes, en tenant compte entre autres de l'éventuelle présence de distorsions qui pourraient représenter un risque d'anomalies significatives provenant de fraudes.

Caractère significatif

L'étendue de notre audit a été influencée par le caractère significatif appliqué. Notre opinion d'audit a pour but de donner une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs. Elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se basant sur ceux-ci.

Nous fondant sur notre jugement professionnel, nous avons déterminé certains seuils de matérialité quantitatifs, notamment le caractère significatif global applicable aux états financiers pris dans leur ensemble, tel que décrit dans le tableau ci-dessous. Sur la base de ces seuils quantitatifs et d'autres considérations qualitatives, nous avons déterminé l'étendue de notre audit ainsi que la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit et nous avons évalué les effets d'anomalies, prises individuellement ou collectivement, sur les états financiers pris dans leur ensemble.

<i>Caractère significatif global</i>	CHF 1 828 000
<i>Comment nous l'avons déterminé</i>	5% du bénéfice de l'exercice
<i>Justification du choix de la grandeur de référence pour la détermination du caractère significatif global</i>	Nous avons choisi comme grandeur de référence pour la détermination du caractère significatif le bénéfice de l'exercice, car il s'agit selon nous de la valeur à partir de laquelle les résultats de la Banque des Lettres de Gage sont habituellement mesurés. Le bénéfice de l'exercice constitue en outre une grandeur de référence généralement reconnue pour l'analyse du caractère significatif.

Éléments clés de l'audit au titre de la Circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, ont la plus grande importance pour notre audit des états financiers de l'exercice sous revue. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit des états financiers et les avons pris en compte pour l'élaboration de notre opinion d'audit. Cependant, nous ne délivrons pas d'opinion d'audit distincte à leur sujet.



Exercice de l'activité d'émission de lettres de gage (conformément à la Loi sur l'émission de lettres de gage)

<i>Éléments clés de l'audit</i>	<i>Manière dont les éléments clés ont été examinés</i>
<p>L'objet principal de la Banque des Lettres de Gage est l'émission de lettres de gage (conformément à la Loi sur l'émission de lettres de gage). Au 31 décembre 2016, la Banque des Lettres de Gage avait émis des emprunts sur lettres de gage pour un montant total de CHF 65 milliards. La Banque des Lettres de Gage avait accordé à ses banques membres des prêts sur lettres de gage pour un montant équivalent.</p> <p>Nous considérons l'activité d'émission de lettres de gage, en particulier l'octroi de prêts sur lettres de gage aux banques affiliées, comme un élément clé de l'audit. Si une banque affiliée rencontre des difficultés, les prêts sur lettres de gage sont protégés contre les mesures de protection et d'assainissement conformément à l'art. 26, al. 1, let. h, LB et aux arts. 49 et 50 OIB-FINMA. En cas de défaillance d'une banque membre, la couverture par gage doit garantir le prêt. Si des volumes de prêts substantiels étaient compromis suite à la défaillance de banques membres, cela pourrait avoir des répercussions négatives significatives pour la Banque des Lettres de Gage. Une perte de confiance éventuelle n'aurait pas d'incidence directe sur l'activité existante d'émission de lettres de gage, mais risquerait d'avoir un impact considérable sur le placement de nouveaux emprunts sur lettres de gage, et par conséquent sur l'activité future.</p> <p>Du point de vue des créanciers d'emprunts (investisseurs), les conditions-cadres légales particulières, la chaîne de sécurité et le stock de couverture (voir «Évaluation des risques et stock de couverture» dans le rapport annuel) jouent un rôle central lors de l'évaluation du risque des emprunts sur lettres de gage en cours. La Banque des Lettres de Gage édicte au moyen de règlements, en particulier avec le Règlement d'estimation (approuvé par le Conseil fédéral) et le manuel pour le gérant du registre des gages, des directives relatives</p>	<p>Pour l'émission d'emprunts sur lettres de gage et l'octroi de prêts sur lettres de gage, nous avons réalisé des contrôles par sondages afin de vérifier si le processus défini par la Banque des Lettres de Gage, comprenant l'exécution de contrôles clés, a été respecté. De plus, nous avons vérifié, à l'aide de sondages, la valeur et le taux de couverture des créances hypothécaires octroyés aux banques membres («contrôle de couverture»). Par ailleurs, nous avons recalculé les conditions des prêts et emprunts sur lettres de gage en cours au 31 décembre 2016 et vérifié leur comptabilisation. Notre contrôle est expliqué plus en détail ci-après:</p> <ul style="list-style-type: none">• Nous avons évalué le processus mis en œuvre pour l'émission d'emprunts sur lettres de gage et l'octroi de prêts sur lettres de gage afin de nous assurer qu'il était adéquat pour garantir une émission en bonne et due forme. En consultant la documentation relative aux émissions d'emprunts de l'exercice sous revue, nous avons contrôlé par sondages si l'émission d'emprunts sur lettres de gage et l'octroi de prêts sur lettres de gage avait eu lieu conformément aux étapes de processus définies, comprenant l'exécution de contrôles clés.• Les informations figurant dans la documentation relative aux emprunts (contrat d'emprunt, fiche des conditions et registre des valeurs) constituent la base pour la vérification des lettres de gage en circulation en fin d'année. Nous avons, conformément aux documents originaux des prêts et emprunts sur lettres de gage, recalculé les produits d'intérêts et les charges d'intérêts en lien avec l'activité d'émission de lettres de gage.• Nous avons vérifié la réalisation des contrôles de surveillance de la couverture des prêts aux banques membres



au registre des gages (méthodes et contrôles) ainsi qu'aux exigences qualitatives afférentes aux objets constituant le gage, afin de garantir à tout moment la chaîne de sécurité et de disposer d'un stock de couverture optimal du point de vue de la qualité et des liquidités. Le respect de ces règlements est contrôlé par les sociétés d'audit prudentiel des banques membres dans le cadre d'un programme d'audit séparé.

Nos contrôles avaient pour objectif de vérifier si l'octroi de prêts aux banques membres est effectué en bonne et due forme et si la valeur (qualité) de la couverture des prêts est assurée.

(«contrôle de couverture») et évalué la couverture des prêts pour chaque banque membre ainsi que la couverture des prêts dans leur ensemble au 31 décembre 2016. Les prêts sur lettres de gage accordés, d'un montant de CHF 65 milliards, sont couverts par des immeubles valorisés à CHF 153 milliards (valeur de nantissement des banques membres).

- Nous avons vérifié l'intégralité des «rapports d'audit sur la tenue des registres des gages» émis par les sociétés d'audit des banques membres et évalué si des mesures appropriées avaient été ordonnées suite à d'éventuelles constatations figurant dans les rapports d'audit.

Nous avons vérifié le programme d'audit sur lequel le rapport d'audit est basé du point de vue de son actualité et de sa pertinence afin d'évaluer le respect des directives de la Banque des Lettres de Gage relatives au registre des gages (procédure et contrôles) ainsi qu'aux exigences qualitatives afférentes aux objets gagés.

Compte tenu des procédures d'audit réalisées, nous considérons que l'activité d'émission de lettres de gage (conformément à la Loi sur l'émission de lettres de gage) est exercée de façon conforme.

Responsabilité du Conseil d'administration pour les états financiers

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des états financiers en conformité avec les dispositions légales applicables à la Banque des Lettres de Gage, en particulier avec la Loi sur l'émission de lettres de gage et les statuts. Le Conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la Banque des Lettres de Gage à poursuivre son exploitation. Il a de plus la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la Banque des Lettres de gage à poursuivre ses activités et d'établir les états financiers sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des états financiers

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse et les Normes d'audit suisses permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se basant sur ceux-ci.

Un descriptif plus détaillé de nos responsabilités dans l'audit des états financiers est disponible sur le site internet d'EXPERTSuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Ce descriptif fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des états financiers, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts. Nous recommandons d'approuver les présents états financiers.

PricewaterhouseCoopers SA

Hugo Schürmann
Expert-réviseur
Réviser responsable

Valentin Studer
Expert-réviseur

Zurich, le 30 mars 2017

Organisation ¹

Conseil d'administration ²

Rolf Zaugg, Président	Président de la Direction Clientis Zürcher Regionalbank Genossenschaft, Wetzikon
Dr Patrik Gisel, Vice-Président	Président de la Direction Raiffeisen Suisse société coopérative, St-Gall
Peter Bühlmann	Vice-Président du Conseil d'administration Nouvelle Banque d'Argovie SA, Aarau ³
Ewald Burgener	Membre de la Direction Banque Valiant SA, Berne
Marc Jordan	Président de la Direction Raiffeisenbank Oberfreiamt Genossenschaft, Sins
Dr Harald Nedwed	Président de la Direction Banque Migros SA, Zurich
Prof Dr Donato Scognamiglio	Directeur CIFI SA, Zurich (nommé par le Conseil fédéral pour la période jusqu'au 31.12.2018)

Commission présidiale

Rolf Zaugg	Présidence
Dr Patrik Gisel	

Commission d'estimation

Rolf Zaugg	Présidence
Marc Jordan	

Direction

Dr Robert Horat	Directeur général
Patrick Eichenberger	Sous-directeur

Organe de révision

PricewaterhouseCoopers SA, Zurich

Autorité de surveillance

Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA), Berne

¹ Pour des informations détaillées veuillez consulter www.pfandbriefbank.ch.

² Durée du mandat jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire en 2019

³ À partir du 1er janvier 2017, jusqu'au 30 septembre 2016 Président de la Direction

Ligne directrice

La Banque des Lettres de Gage met l'accent sur la sécurité, la stabilité et la pérennité. Y compris est une utilisation durable de nos ressources.

Pour nos membres, nous sommes une source de refinancement indépendante et fiable pour des prêts à des taux avantageux.

Pour les investisseurs, nous sommes un débiteur de premier ordre très apprécié qui émet régulièrement des produits standardisés, bien introduits sur le marché, admis en pension et avec la meilleure notation.

Nous nous efforçons de créer et d'offrir des produits (lettres de gage/prêts) et des prestations de première qualité, simples à l'usage et, pour autant que les dispositions légales restrictives le permettent, innovateurs, souples et adaptés au marché.

Nous plaçons nos fonds propres en premier lieu selon des critères de sécurité et liquidité et en second lieu dans une optique d'optimisation du rapport risque/rendement.

Notre corporate governance est moderne.

Pour nos collaborateurs, nous sommes un employeur progressiste et attractif qui exige beaucoup de conscience professionnelle.

Une banque est actionnaire de la Banque des Lettres de Gage pour avoir accès au marché des capitaux.

Banque des Lettres de Gage
d'Etablissements suisses
de Crédit hypothécaire SA
Nansenstrasse 16
Case postale 6446
8050 Zurich
Téléphone +41 44 315 44 55
Fax +41 44 315 44 66
E-Mail info@pfandbriefbank.ch
www.pfandbriefbank.ch